

Lettre d'information AIMEylyan n°29 septembre 2017

Rassemblement citoyen de gauche, de l'écologie et du centre
Groupe au conseil municipal de Meylan

Le maire ne sait plus sur quel pied danser !

En mars 2017, le budget de la ville était rejeté mettant à jour les luttes fratricides d'une majorité municipale sans tête depuis la condamnation de Mme Tardy. 13 conseillers putschistes demandent la démission du maire D. Guiguet. Au conseil municipal suivant en avril, le maire, mis en minorité, annonce en séance qu'il démissionnera fin août et qu'une nouvelle élection sera organisée lors du conseil municipal du 4 septembre.

Au cours du mois de juillet, le maire écrit aux seuls élus du conseil pour leur dire que, finalement, il ne démissionnera pas fin août comme prévu, bafouant ainsi la parole donnée en conseil et affaiblissant une fois de plus la confiance nécessaire au bon fonctionnement de la commune.

Il est urgent de débloquer la paralysie de l'exécutif de la commune :

- soit le maire a retrouvé une majorité et une réélection au sein du conseil lui apportera une légitimité;
- soit le maire n'a pas retrouvé de majorité et il est urgent que le conseil s'en saisisse pour trouver une autre solution (élection d'un autre maire ou démission du conseil municipal).

Ne sachant que faire... M. Guiguet choisit la fuite en avant en repoussant l'échéance ! Quel courage ! Il nous informe mi-août que l'élection aura lieu le 2 octobre, puis aujourd'hui que ce sera finalement le 22 octobre...

Tous ces retards prolongent la paralysie de la commune. Pourtant, il est important de savoir au plus vite si une équipe d'élus de ce conseil est capable de faire voter un budget communal pour 2018. Cela se prépare dès maintenant et en particulier par l'élection d'un maire.

C'est pourquoi, Philippe Cardin et l'équipe AIMeylan, rejoints par M. Bernard, se sont proposé de conduire une équipe autour d'un pacte communal concerté qui réunirait tous les élus de bonne volonté pour finir le mandat. Cela passe par l'élection de Philippe Cardin comme maire et l'adoption d'un budget communal par le conseil. Rassembler sur des propositions communales concrètes et pragmatiques que nous rendrons publiques avant le conseil municipal du 22 octobre. Utiliser la dynamique d'ouverture, de construction et de respect acquise ces dernières années au sein de AIMEylyan, pour reprendre une gestion saine et responsable de la commune.

Voilà l'esprit de notre démarche ; si elle n'aboutissait pas, l'élection d'un nouveau conseil municipal deviendrait alors inévitable.

Prochain conseil municipal le lundi 25 septembre, 18h30,

Dimanche 22 octobre 11h, élection du maire.

N'oubliez pas de visiter notre site <http://aimeylyan.fr>

Abonnez-vous à notre page facebook <https://www.facebook.com/AIMEylyan>